

PV séance du Magyc du 24 septembre 2015

Début de la séance à 18h15

30 présents

1) Manu : présentation d'un projet de lettre pour la dgep suite aux consultations pour :

- La nouvelle grille horaire EC

La disparition des 5 périodes hebdomadaires de chimie, biologie et physique implique de ne plus enseigner les bases en première année, mais ces bases sont nécessaires pour les thèmes à aborder en deuxième. La branche alibi technique et environnement sur 3 périodes hebdomadaire en deuxième étant déjà donnée en école professionnelle, l'impossibilité de faire autre chose qu'un vague survol des thèmes est connue. La séance tombe d'accord pour :

Supporter cette lettre visant à assurer un minimum de base de chimie en première

Envoyer une lettre par le biais de la CRC pour supporter ces arguments.

- La nouvelle grille horaire option communication et information

Les 5 périodes en première année sont conservées et donc l'application de la nouvelle grille ne devrait pas poser de problème.

2) Julien : proposition de remise en question de la liste de produits dangereux pour qu'il y ait une différence claire entre ce que les élèves ont le droit d'utiliser pendant les TP et ce que les enseignants peuvent utiliser pour des démonstrations ou manipuler (par exemple la phénolphtaléine). Il propose aussi de prendre en compte les notices A09 de chemsuisse dans leur globalité et de ne pas s'arrêter aux pictogrammes car des espèces chimiques hypothétiquement mutagènes se retrouvent dans la même catégorie que le benzène. Il propose aussi de continuer à utiliser le borax qui est utilisé comme un agent de conservation autorisé pour la consommation et qui est vendu dans les slimes commerciaux alors que les élèves ne sont actuellement pas censés le toucher dans une salle de TP.

L'idée générale est que les enseignants de chimie sont avant tout des chimistes, qu'ils doivent au moins avoir le choix de manipuler des substances qu'ils ont été formés à manipuler et qu'ils doivent avoir la possibilité d'agir en tant que professionnels. Il va préparer une proposition de lettre pour le niveau cantonal qu'il va soumettre au Magyc lors d'une prochaine séance.

3) Denise : questionnement au niveau de la démographie et des classes surchargées avec une moyenne de 26 à Nyon. Le constat est sans appel, la situation est la même partout. En espérant que l'ouverture du gymnase de Renens en 2016 amène une bouffée d'air.

4) Christophe : proposition d'organisation de plus de formation continue pour les enseignants de chimie. Actuellement il y a deux journées : La journée de démonstration à l'EPFL et un cours organisé par la CRC sur la chimie et les cosmétiques chez Cosmotech qui est limité au niveau du nombre de participants et qui aura lieu en mars prochain pour la première fois. Nous comptons tous sur Christophe pour l'organisation de la semaine à Champéry dont il a parlé.

5) Divers : Cette année il y aura des olympiades de chimie au niveau suisse mais la suisse ne participera pas au niveau international.

Maurice propose de remplacer le borax par le phosphate de sodium et d'ammonium pour faire des perles avec des propriétés identiques. Il va nous présenter cette manipulation au prochain Magyc.

6) Piccard organise le prochain Magyc entre le 19 et 27 novembre 2015 et fera une annonce par la liste de diffusion du Magyc concernant le lieu, l'heure et la date.

Fin de la séance 19h30